

# 2018

## FORMATION CQP AMT

Cette formation se déroulera au niveau Régional à la

Ligue de Franche-Comté de Tennis  
49, Avenue de l'Observatoire, 25000 BESANCON

**Et au**

Centre de Ligue « Jean WALTEFAUGLE »  
Route de Belfort, 25220 THISE

### **Conditions d'inscription :**

- Avoir 17 ans révolus à l'entrée en formation et 18 ans révolus pour l'épreuve certificative.
- Etre ou avoir été classé à 30/2, ou démontrer un niveau de jeu de 30/2 (niveau technique correspondant à la capacité de démontrer les gestes du tennis et d'envoyer correctement des séries de balles à des élèves).
- Etre en possession du PSC1 ou diplôme équivalent au début de la formation.
- Présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique **et à l'enseignement** du tennis datant de moins de 3 mois.
- L'inscription doit être effectuée par le club.

La formation permettra aux stagiaires d'appréhender les notions de :

- ◆ Pédagogie sur des jeunes de 6 à 18 ans de niveau initiation.
- ◆ Animation.
- ◆ Montage de projets.

### **Jours et horaires de formations :**

Vendredi 22 septembre 2017 : De 09h00 à 19h00

Samedi 23 septembre 2017 : De 09h00 à 19h00

Dimanche 24 septembre 2017 : De 09h00 à 18h00

Vendredi 29 septembre 2017 : De 09h00 à 19h00

Samedi 30 septembre 2017 : De 09h00 à 19h00

Dimanche 01 octobre 2017 : De 09h00 à 17h30

Vendredi 13 octobre 2017 : De 09h00 à 19h00

Samedi 14 octobre 2017 : De 09h00 à 19h00

Dimanche 15 octobre 2017 : De 09h00 à 17h30

**Les stagiaires sont convoqués par mail 10 jours avant le début de la formation**

**Epreuve certificative :**

Mercredi 18 octobre 2017 à **partir de 8 heures**.

**Contenu du stage :**

- ↳ **70 heures en centre de formation.**
- ↳ **15 heures de stage pratique** (mise en situation pédagogique) que le stagiaire doit effectuer dans sa structure d'accueil (club qui inscrit le stagiaire).

**Coût de la formation :**

**700,00 € par stagiaire** (si prise en charge par OPCA).

Pour tous renseignements, prendre contact avec la Ligue de Franche-Comté

**250,00 € par stagiaire** (sans prise en charge par OPCA).